

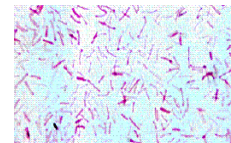
Le piétin



Le piétin ou dermatite interdigitée contagieuse est une affection contagieuse et douloureuse du mouton. Sa transmission peut se faire dans des pâtures ou des litières contaminées. C'est une des causes principales de boiterie en élevage ovin.

Apparition : Les causes principales

Elle est liée à l'existence d'une irritation du pied (accumulation de terre et/ou fumier entre les onglons) et à l'action commune de germes anaérobies (en l'absence d'oxygène) : *Dichelobacter nodosus* et *fusobacterium necrophorum*. L'intrusion de ces bactéries est facilitée par l'humidité, la saleté ainsi que par les lésions (dues aux pierres ...) entre les onglons.



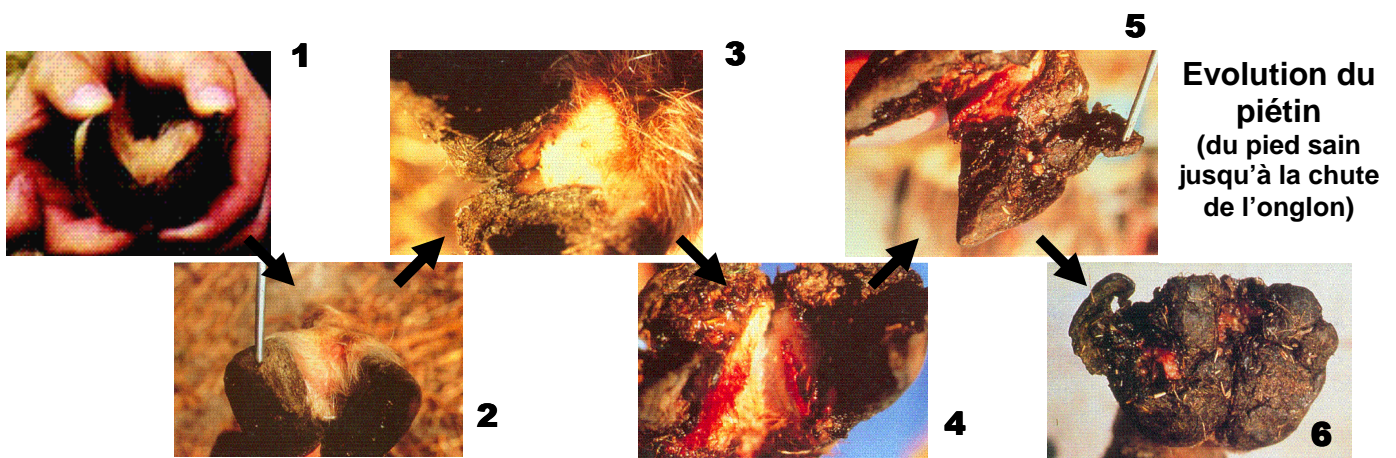
Certains sols peuvent se révéler contaminés et propice à la transmission de cette pathologie. La bactérie *bacteroides nodosus* peut survivre dans les sols neutre ou alcalins et les prairies richement fertilisée. De plus, un sol tiède ($T^{\circ}C > 10^{\circ}C$) et humide favorise l'apparition du piétin.

L'apparition de cette maladie infectieuse très contagieuse des moutons est souvent liée :

- A l'introduction d'un animal porteur ou atteint
- A la mise en pâture commune de deux troupeaux

Les symptômes :

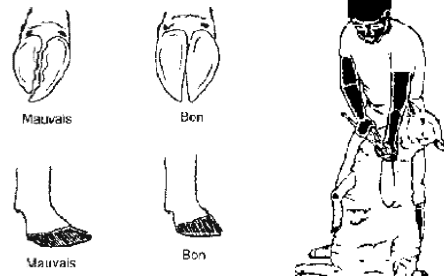
Les animaux atteints présentent dans un premier temps une rougeur de l'espace interdigité (le pied est chaud), ils boitent et présentent des lésions suintantes à l'odeur putride-douceâtre. La maladie évoluant et la corne de l'onglon commence à pourrir. Certaines parties de l'onglon se nécrosent et se désolidarisent du pied de l'animal (chute de l'onglon).



Les animaux touchés boitent, se déplacent peu et restent fréquemment couchés ou sur les « genoux ». Ils finissent par perdre de l'état, la quête de nourriture leur étant devenu difficile.

Méthodes de prévention et de lutte :

La prévention passe par la **surveillance et l'entretien régulier des onglons** dans le troupeau. Il y a une part de génétique dans la sensibilité des animaux à l'infection. Il est souhaitable de **réformer les animaux atteints de manière chronique (les malades disséminent les bactéries responsables sur le sol)**. Un pédiluve peut être utilisé en complément du parage, en traitement préventif ou curatif.



Lors de l'introduction d'un animal dans le troupeau, il est important d'observer une quarantaine avant de le mélanger au reste du troupeau.

L'entretien des locaux et des prairies tient aussi une place importante dans la prévention. Il convient en effet d'éviter les pâturages humides et boueux et de renouveler régulièrement la litière (pour qu'elle soit la plus sèche possible).

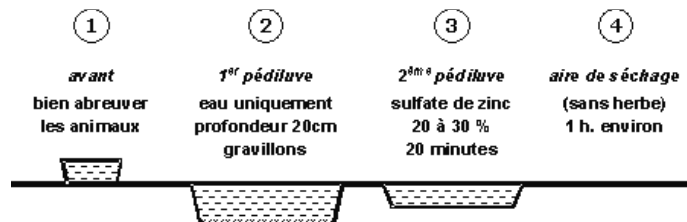
Organisation d'un bain de pieds dans l'élevage :

Suivant l'état des pieds des moutons atteints, il peut être intéressant de procéder à une taille des onglons qui rendra l'action du bain plus efficace.



Dans l'idéal, il est souhaitable de faire passer les animaux dans deux pédiluves successivement :

- un premier avec de l'eau
- le second avec une solution à base de sulfate de zinc (à 10-20%)



NB n°1 : La solution de **sulfate de zinc est toxique pour les moutons**, il est donc recommandé de faire boire les animaux avant le passage dans la solution et de surveiller qu'ils ne la boivent pas.

NB n°2 : Il est fortement **déconseillé de mélanger le sulfate de zinc avec du formol**. En effet, ces deux produits s'inactivent mutuellement. Si vous devez utiliser du formol, il est recommandé de l'appliquer par un passage au pédiluve, 2 à 3 jours après le passage dans le sulfate de zinc.

Il peut être intéressant de disposer le pédiluve à l'entrée de la bergerie de manière à ce qu'elles contribuent à la désinfection de la litière.



